

Avis de constitution

SOCIETE « GSX GLOBAL AFRICA »

Siège ABIDJAN ANYAMA, Lot 1795, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GSX GLOBAL AFRICA »

Objet : société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

1. DEVELOPPEMENT D'APPLICATION MOBILE
2. IMMOBILIER
3. AGRICULTURE
4. MINE
5. IMPORT- EXPORT

Pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA, Lot 1795, Ilot 40

Dirigeant(s) M N'GUIA PHEJUS (COGÉRANT), M AHIKA
ARMEL BORIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03968 du 20/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50716/GTCA/RC/2025 du 20/08/2025

